



COMITÉ SYNDICAL DU 17 NOVEMBRE 2025 à ISIGNY-SUR-MER

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2025/85 Institution et vie politique – Fonctionnement des assemblées – Gouvernance - Crédit du Conseil scientifique du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 17 novembre 2025 à Isigny-sur-Mer, sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 4 novembre 2025 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE (pouvoirs d'Antoine JEAN et Valérie LAISNEY)

Pour les conseillers départementaux

Benoît FIDELIN (pouvoirs de Christèle CASTELEIN et Maryse LE GOFF), Patricia GADY-DUQUESNE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE (pouvoir de Hedwige COLLETTE), Jean MORIN, Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô – pouvoir d'Aurélie GIGAN), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – pouvoir de Jocelyne LEVAVASSEUR), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais – pouvoir de Jean-Claude HAIZE), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Aurélien MARION (Appeville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec – pouvoir de Valérie TORTEL), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – pouvoir de Françoise PHILIPPE), Gérard TAPIN (Marchésieux – pouvoir de Christophe FOSSEY)

avec voix consultative

Jean-Philippe DESLANDES (Conservatoire du littoral), Jean-Louis HARDY (Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie), Jean-François TAPIN (Chambre d'Agriculture de Normandie), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche),

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédric NOUVELOT, Marianne ROZET, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Hedwige COLLETTE, Maryse LE GOFF Martine LEMOINE,

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20251117-DELIB_CS2025_85-DE
Date de télétransmission : 08/12/2025
Date de réception préfecture : 08/12/2025



MARAIIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances Mer et Bocage), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche)

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Yves **HUET** (Gonfreville), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Jean **RAMPON** (Sous-préfet de Cherbourg), Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Guillaume **BARRON** (Directeur de la DDTM de la Manche)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 23 membres + 11 pouvoirs

Soit un quorum de 34 membres sur 58

CS 2025/85 Institution et vie politique – Fonctionnement des assemblées – Gouvernance - Crédation du Conseil scientifique du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

À sa création en 1991, le Parc s'est doté d'un Conseil scientifique qui a progressivement été abandonné au début des années 2000, principalement à cause de la difficulté à le faire vivre.

Lors des différentes phases de la concertation mise en œuvre depuis 2022 dans le cadre de l'élaboration de la charte 2025 2040, le besoin de créer une nouvelle instance de ce type est apparu avec acuité. Le souhait de réinstaurer la recherche scientifique comme pilier de l'action du Parc a émergé de la part des élus et de l'équipe technique. Le CNPN et la Fédération des Parcs naturels régionaux, dans l'avis qu'ils ont produit sur la Charte, recommandent également la création d'une nouvelle instance de ce type.

Une phase de préfiguration a été organisée en 2024-2025 avec l'appui de Daniel Delahaye, Claire Marion et Catherine Zambettakis. Elle a permis de poser les bases du futur fonctionnement du Conseil scientifique et d'établir une liste de potentiels membres à contacter pour avoir un panel de compétences couvrant un maximum des enjeux identifiés dans la nouvelle charte.

Les missions confiées au Conseil scientifique seraient :

- Accompagner le Pnr dans la formulation de questions de recherche en lien avec les enjeux du territoire. Ce travail pourrait permettre l'écriture d'une feuille de route « recherche » pour la mise en œuvre de la charte à venir.
- Aider le Pnr à formuler des doctrines sur les projets d'aménagement. Le Parc est consulté sur les projets soumis à évaluation environnementale sur son territoire. Plutôt que de solliciter l'avis du Conseil scientifique sur chaque dossier, il s'agirait de travailler en amont sur les principes d'analyse des dossiers, les points de vigilance...
- Ponctuellement aider le Pnr sur des questions précises en lien avec les projets de l'équipe.
- Accompagner le Pnr pour une meilleure diffusion des connaissances, des résultats des travaux et des données.

Un projet de règlement intérieur (en annexe) sera proposé à l'occasion de la séance inaugurale du Conseil scientifique.



MARAIIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Les personnes suivantes ont été contactées et ont donné leur accord pour participer au futur conseil scientifique :

Nom Prénom	Compétence	Structure
François Beauvais	Climatologie	Laboratoire CNRS UMR IDEES GeoPhen Caen
Alain Chartier	Ornithologie	GONm
Thomas Donal	Géodésie spatiale	IGN
Daniel Delahaye	Sol, Hydrologie, modélisation	Laboratoire CNRS UMR IDEES GeoPhen Caen
Thierry Feuillet	Géographie quantitative / géomatique	Laboratoire CNRS UMR IDEES GeoPhen Caen
Sébastien Gogo	GES, Tourbières	OSERen, ECOBIO Rennes
Servane Lavenant	Ecologie des prairies	Laboratoire UMR UCN INRAE EVA Caen
Arnaud Lemaréchal	Médiation scientifique	Conseil Départemental de la Manche
Philippe Madeline	Dynamiques sociales et spatiales des campagnes	Laboratoire ESO-Caen UMR CNRS
Claire Marion	Géomorphologie littorale	Intechmer
Francis Orvain	Habitats sédimentaires, communautés benthiques	Laboratoire BOREA Caen
Caroline Rufin Soler	Espaces côtiers et impacts du changement climatique	Laboratoire IGARUN Nantes
Séverine Stauth	Bryologie, tourbières	CPIE du Cotentin/RNN Tourbière de Mathon
Catherine Zambettakis	Botanique	Retraitee

Lors du renouvellement du Conseil citoyen, celui-ci proposera au Comité syndical un représentant pour siéger au Comité scientifique.

Denis LETAN précise que les membres du Conseil scientifique interviennent en tant que bénévoles. Néanmoins, pour ceux qui le souhaitent, le Parc peut prendre en charge leurs frais de déplacement sur présentation d'un état de frais et des justificatifs nécessaires. La première réunion aura lieu le 3 décembre 2025 à la Maison du Parc (en présentiel ou en visioconférence).

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **CRÉE** le conseil scientifique,
 - **DÉSIGNE** les membres listés ci-dessus,
 - **DÉSIGNE** Thierry LETOUZÉ, titulaire et Yann MOUCHEL, suppléant au sein du Comité syndical pour siéger au Comité scientifique
 - **AUTORISE** le président à signer les documents afférents au dossier.
- ADOPTÉ à l'unanimité**

**Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 8 décembre 2025**
Benoît FIDELIN,

**Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin**

**PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN**
3 Village Puits d'Ouys - BP 137
Saint-Joachim
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20251117-DELIB_CS2025_85-DE
Date de télétransmission : 08/12/2025
Date de réception préfecture : 08/12/2025